

DOSSIER SOLEIL



DNA

Loca-pass

LOGEMENT EN VILLE
SUR LE SITE
DU CROUS

ADIL

AUBERGES
DE
JEUNESSE

MASS

FOYERS A
VOCATION
SOCIALE

AGORA

FNAIM

LISTE DES AUBERGES DE JEUNESSE

(Pour 1 ou 2 nuits)

A NOTER : Le CROUS peut vous établir un bon de logement afin de ne pas payer la carte de membre des Auberges de Jeunesse (tarif 2009 : 11€ pour - de 26 ans et 16€ pour +de 26 ans). Ainsi, vous n'aurez que les nuitées à payer. Dès votre arrivée à Strasbourg, veuillez vous rendre au Service des relations Internationales du CROUS (1 bd de la Victoire- tel : 03 88 21 13 30).

- **Auberge de jeunesse René CASSIN**
9, rue de l'Auberge de Jeunesse
67200 STRASBOURG
Tél. 03.88.30.26.46 Fax: 03.88.30.35.16

- **Auberge de Jeunesse du Parc du Rhin**
Rue des Cavaliers
67017 STRASBOURG
Tél. 03.88.45.54.20 Fax : 03.88.45.54.21
E-mail : strasbourg.parc-du-rhin@fuaj.org

LISTE DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE COURTS ET MOYENS SEJOURS

- **CIARUS**
7, rue Finkmatt
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.15.27.88 Fax: 03.88.15.27.89
E-mail : resa@ciarus.com

- **Espace Arc en Ciel Sainte-Odile**
8, rue de l'Arc en Ciel
67000 STRASBOURG
Tél. : 03.88.21.14.44 Fax: 03.88.21.14.21

- **FJT Adoma Mâcon (Foyer du Jeune Travailleur)** (mixte)
24, rue de Mâcon 67100 STRASBOURG
Tél. 03.88.39.69.01 E-Mail : patrice.kantor@adoma.fr

LISTE DES FOYERS À VOCATION SOCIALE

FOYER DU STIFT (Séminaire Protestant)

1B, quai Saint-Thomas
BP 80022
67081 STRASBOURG
Tél : 03 88 25 90 25 ou 26

FOYER de l'étudiant CATHOLIQUE (FEC) (garçons)

17, Place St Etienne 67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.35.36.20

Aumônerie Universitaire Protestante

7, Avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.61.07.23

Grand Séminaire

2, rue des Frères 67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.36.03.28
N° téléphone : 03 88 21 13 30

FOYER Jean STURM (mixte)

2a, rue Salzmann 67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.15.76.00

FOYER St Maurice (mixte)

1, rue de Reims 67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.60.00.78 – 03.88.45.09.99

FJT Adoma Mâcon (Foyer du Jeune Travailleur) (mixte)

24, rue de Mâcon 67100 STRASBOURG
Tél. 03.88.39.69.01 E-Mail : patrice.kantor@adoma.fr

ASSOCIATION des FOYERS de l'III

1, Place de Savoie 67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03.88.33.05.55

RESIDENCE des Etudiants (mixte)

2, rue Marc Séguin 67800 BISCHHEIM
Tél. 03.88.18.66.23

RESIDENCE Jean MONNET (mixte)

7, Chemin du Routoir 67400 ILLKIRCH
Tél. 03.88.67.10.88

ASSOCIATION PARME

54 rue de Ban de la Roche 67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.75.46.53

HOME Laure Weil (Pour filles)

11, rue Sellénick 67000 STRASBOURG
Tél. /Fax : 03.88.24.52.62

Maison de l'Etudiante (Pour filles)

7, boulevard de la Victoire
Tél. : 03 88 35 32 67 Fax: 03 88 14 03 05

FOYER Notre-Dame (Pour filles)

3, rue des Echasses BP 70 67061 STRASBOURG Cedex
Tél. 03.88.32.47.36
E-Mail : foyer.notredame@wanadoo.fr

FOYERS SONACOTRA

Sonacotra - Résidence Stockfeld

Responsable : **M. Rivo RASAMIZATOVO**
Adresse : 18 rue de Welsch
Tél. : 03 88 39 70 58
Courriel : rivo.razamizatovo@sonacotra.fr

Sonacotra - Résidence Kibitzenau

Responsable : **Mme Katalin MOHACSI**
Adresse : 1 avenue du Neuhof
Tél. : 03 88 84 71 44
Courriel : katalin.mohacsi@sonacotra.fr

STUDENTENWOHNHEIM KEHL

Adresse : Kinzigallee 7 - D 77694 Kehl - Allemagne
Tél. : +49 (0) 78 51 / 73 0 41
Courriel : studentenwerk-fh@web.de
Site : <http://www.studentenwerk-fh.de/html/kontakt.html>

LISTE DES BAILLEURS SOCIAUX

NB : les bailleurs sociaux vous remettront un dossier de demande de logement qui sera examiné lors d'une commission d'attribution des logements qui se réunit deux fois par mois.

CUS HABITAT

1, rue de Genève BP 250 R 6 67006 STRASBOURG Cedex
Tél. 03.88.21.17.00 Fax : 03.88.21.17.99

HABITATION MODERNE (Monsieur JUMEL)

4, Quai de Paris 67080 STRASBOURG Cedex
Tél. 03.88.32.52.10 Fax: 03.88.75.79.25

OPUS 67 (Madame GSELL)

15, rue Jacob Mayer 67037 STRASBOURG Cedex
Tél. 03.88.27.93.00 Fax: 03.88.27.18.16

SIBAR (Madame HEIM)

303, Avenue de Colmar 67100 STRASBOURG
Tél. 03.88.65.81.90 Fax: 03.88.65.82.50

SOCOLOPO (Madame BACH)

Parc des Poteries 27, rue Madame Tussaud 67200 STRASBOURG
Tél. 03.90.20.44.50 Fax : 03.90.20.44.60

HABITAT de l'ILL

7, rue Quintenz BP 115 67403 ILLKIRCH Cedex
Tél. 03.88.66.40.16 Fax : 03.88.66.25.10

LA STRASBOURGEOISE HABITAT (Monsieur MERCADET)

186, route des Romains 67033 Strasbourg Cedex
Tél. 03.88.10.00.20 Fax : 03.88.10.00.29

NOUVEAU LOGIS de l'EST

2, rue Adolphe Seyboth BP 45 67080 STRASBOURG Cedex
Tél. 03.88.22.76.76 fax: 03.88.22.40.23

REGIONS NORD et EST

7, rue Georges Wodli 67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.22.51.95 Fax: 03.88.22.55.95

IMMOBILIERE 3F

5, rue du Maire Kuss BP 50 67067 STRASBOURG Cedex
Tél. 03.88.75.55.08 Fax : 03.88.75.55.16

HABITAT du FONCTIONNAIRE

4, rue des Forges 67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.15.42.50 Fax : 03.88.15.42.59

LOGI-EST

3, rue du Travail 67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.75.53.00 Fax : 03.88.32.90.38

FOYER MODERNE DE SHILTIGHEIM (mixte)

45, route du Général de Gaulle 67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03.88.19.25.70

OFFRES DE LOGEMENT DE PROPRIETAIRES PRIVES

➤ ANNONCES DU CROUS RESERVEES AUX ETUDIANTS

Rendez-vous sur le site Internet du CROUS ([logement en ville](#)) pour consulter gratuitement des offres de logement de propriétaires privés réservées aux étudiants.

NB : Pour accéder aux coordonnées des propriétaires, il faut vous créer un compte utilisateur et faire valider votre saisie en présentant votre carte d'étudiant(e) ou en transmettant sa copie ou un certificat de scolarité par la poste ou par fax au 03.88.21.28.84.

Service des Relations internationales
CROUS de Strasbourg
1 quai du Maire Dietrich
67000 STRASBOURG

➤ Des offres (dont celles du Crous) sont consultables à l'**Agora de rentrée**

L'Agora est située dans le bâtiment "Le Platane" ([plan](#)) à l'Esplanade, entre le Patio (Université Marc Bloch) et la Faculté de droit (Université Robert Schuman). Elle est ouverte **du lundi au vendredi de 9h à 18h** sans interruption du lundi 31 août jusqu'au vendredi 25 septembre.

➤ ANNONCES DU JOURNAL « LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE » (*parution le dimanche*)

Ces annonces sont consultables sur le site des DNA : <http://immo.dna.fr/>

➤ ANNONCES DES AGENCES IMMOBILIERES

- Consultez le site Internet de la FNAIM : www.fnaim.fr qui affiche un certain nombre d'annonces immobilières et prenez contact avec le cabinet immobilier RUHL 5, rue Staedel à Strasbourg (☎ : 03.88.79.31.60 Fax : 03.88.39.65.16) qui peut vous proposer des studios à des prix intéressants.
- Contactez l'agence immobilière GEST HOME 19 : <http://www.gesthome.com/>, Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG (☎ : 03.88.24.91.91 Fax : 03.88.24.91.90). En venant de la part du CROUS, vous pourrez, pour certaines résidences, être dispensé(e) de frais d'agence et de dossier.

LISTE DES RESIDENCES ETUDIANTES

NB : Toutes ces résidences sont sur le site : www.adele.org – Ville : Strasbourg

LES ESTUDINES KLEBER

29, rue Déserte - 67000 STRASBOURG - Tel : 03.88.22.03.79

LES LAUREADES DE STRASBOURG

25 – 27, rue de Londres - 67000 STRASBOURG – Tel : 03 88 61 96 10

LE RELAIS DE L'OBSERVATOIRE

12, rue Charles Gerhardt - 67000 STRASBOURG – Tel : 03 88 64 03 92

STUDEA WINSTON

21, rue du Ballon - 67100 STRASBOURG – Tel : 0 820 830 820

FACULTES

9-11-13, rue des Airelles - 67400 ILLKIRCH/GRAFFENSTADEN – Tel : 03 88 45 50 70

LE JANET

2, rue Paul Janet - 67000 STRASBOURG – Tel : 03-88-45-50-70

LE WILSON

17 A, rue de Bouxwiller - 67000 STRASBOURG – Tel : 03-88-45-50-70

MAI

3, Impasse de Mai - 67000 STRASBOURG - Tel : 08 20 830 820

BETHESDA

1, rue du Général Ducrot - 67000 STRASBOURG – Tel : 06 25 70 26 23

LA BOITE A BOUGIES

7, rue de la boîte à bougies - 67100 STRASBOURG - Tel : 03.88.34.51.07

HORIZON

12, rue du Dôme 67000 STRASBOURG - Tel : 08 20 830 820

ANTAEUS PARK AFFAIRES

5 Rue Job - 67100 STRASBOURG – Tel : 03 88 40 21 08

LE RELAIS BARTHOLDI

129, avenue de Colmar - 67100 STRASBOURG – Tel : 03 88 64 03 92

LE RELAIS PORTE BLANCHE

33, boulevard de Nancy - 67000 STRASBOURG – Tel : 03 88 64 03 92

AMITEL RESIDENCE POUR JEUNES ACTIFS

8, rue de Soleure - 67085 STRASBOURG CEDEX - Tel : 03 88 36 15 28

SAINT-ERHARD

4, rue de Dornach - 36, rue Saint-Erhard - 67100 STRASBOURG – Tel : 03-88-45-50-70

301

301, avenue de Colmar - 67100 STRASBOURG – Tel : 03-88-45-50-70

VIEUX MARCHÉ AUX VINS

4, rue du Vieux Marché aux Vins - 67000 STRASBOURG – Tel : 03-88-45-50-70

LA VILLA EUROPA

79, route des Romains - 67000 STRASBOURG – Tel : 03-88-45-50-70



Le logement constitue l'une des priorités des pouvoirs publics. Il est également l'une des préoccupations essentielles des ménages !

Depuis quelques années, la législation en la matière ne cesse d'évoluer. Nouveaux dispositifs d'investissements locatifs, mesures d'aides à l'accession à la propriété, diagnostics immobiliers, crédits d'impôts, révision de loyers, copropriété..., autant de domaines sur lesquels l'ADIL, centre d'information sur l'habitat, peut apporter un conseil éclairé !

Depuis 1994, l'ADIL du Bas-Rhin offre aux particuliers et à ses partenaires une information complète, et qualifiée sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement.

L'ADIL n'agit pas à votre place, elle n'a pas de mission de conciliation, de défense ou de fonction commerciale.

Créée à l'initiative du Conseil Général, agréée par l'ANIL et le Ministère du Logement, elle a pour mission de vous renseigner en toute objectivité et neutralité.

Il n'est pas nécessaire d'être membre : les conseils s'adressent à tous et sont entièrement gratuits.

Le service de l'ADIL s'adresse donc à toute personne, locataire, propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, qui s'interroge sur les dispositifs financiers ou fiscaux, les troubles du voisinage, le droit de la location... Dans le domaine de l'accession, les conseillers de l'ADIL établissent également des simulations financières afin d'étudier la faisabilité d'un projet.

L'information de l'ADIL qui se veut avant tout préventive, permet aux usagers de mieux connaître leurs droits et obligations, ainsi que les solutions adaptées à leur cas particulier. Ils sont ainsi en mesure de prendre mieux en charge leurs projets et démarches.

En 2008, l'ADIL a délivré plus de 19 000 consultations.

Les renseignements sont donnés par téléphone, sur rendez-vous au siège ou en permanence lorsque la question ne nécessite pas d'étude approfondie de documents. Les simulations financières ne sont effectuées que sur rendez vous.

Adresse à Strasbourg

ADIL du Bas-Rhin

5, rue Hannong

67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 21 07 06

Fax : 03 88 21 95 00

www.adil67.org

Permanences sur Strasbourg

le 1^{er} Vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00
en Mairie de Quartier 44, Boulevard d'Anvers

le 3^{ème} Vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00
à la Maison des Aînés 132, route du Polygone

le 3^{ème} Mardi de chaque mois de 9h00 à 12h00
Bureau de l'Adjoint de Quartier
100, rte des Romains

INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF DU LOCA-PASS

Principe

La garantie loca-pass est une garantie de paiement qui peut couvrir jusqu'à 18 mensualités de loyers et de charges en cas d'impayés. Elle se présente sous la forme d'une aide, accordée par les organismes Action Logement, sans intérêt pour le locataire et **sans frais de dossier**.

Logements concernés

Contrairement à la [garantie des risques locatifs](#) (GRL), **la garantie loca-pass ne concerne que les locations dans le parc social (=CROUS+HLM).**

Bénéficiaires

Ce dispositif concerne :

- les jeunes de moins de 30 ans, recherchant un emploi ou en situation d'emploi, quel que soit leur employeur (y compris le secteur agricole), à l'exception des fonctionnaires titulaires.
Sont spécifiquement concernés :
 - **les étudiants justifiant :**
 - d'un CDD d'une durée minimale de 3 mois, en cours au moment de la demande de garantie loca-pass,
 - d'un ou plusieurs CDD pour une durée cumulée minimale de 3 mois, au cours des 6 mois précédant la demande de garantie loca-pass,
 - ou d'une convention de stage d'au moins 3 mois, en cours au moment de la demande de garantie loca-pass.
 - **les étudiants boursiers d'Etat qui justifient :**
 - d'une bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux ou critères universitaires,
 - ou d'une allocation d'étude versée par l'Etat.

Conditions à respecter

Ces catégories de bénéficiaires ne doivent pas avoir préalablement :

- obtenu une autre garantie loca-pass qui soit en cours de remboursement pour un autre logement,
- déposé auprès d'un autre organisme Action Logement une demande de garantie loca-pass pour le même logement,
- obtenu une aide de même nature accordée par le Fonds de solidarité pour le logement (FSL),
- déposé un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Cumul de l'aide

La garantie loca-pass peut se cumuler avec une garantie apportée par une personne physique ou morale.

Mise en oeuvre de la garantie

En cas de loyers impayés, la garantie loca-pass est mise en oeuvre sur demande du bailleur, après mise en demeure du locataire restée infructueuse.

Les fonds lui sont directement versés par Action Logement.

Remboursement

Le locataire dispose d'un délai maximal de 3 ans pour rembourser le montant de sa dette.

Cette durée peut être prolongée à l'initiative de l'organisme Action Logement.

Une fois le remboursement effectué, il est possible d'accéder à une autre garantie loca-pass pour un nouveau logement, sous réserve de respecter les conditions d'octroi.

Moment du dépôt du dossier

Le dépôt complet du dossier doit être présenté au plus tard au moment de la signature du bail.
L'acte de caution doit lui être annexé.

Lieu du dépôt

La demande de garantie loca-pass s'effectue auprès d'un organisme Action Logement proche du lieu du domicile du demandeur.

Délai d'instruction

L'organisme Action Logement examine le dossier dans un délai de 8 jours à compter de sa réception.

En l'absence de réponse dans ce délai, la garantie loca-pass est considérée comme accordée.

Décision de refus et recours

Le demandeur qui se voit refuser une demande de garantie loca-pass à la possibilité de faire appel auprès :

- du Conseil d'administration du Comité Interprofessionnel du Logement (CIL),
- ou du bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI),
- et auprès du Conseil d'administration de l'UESL (fédération de Action Logement), en cas de second refus.

Auprès de qui faire la demande de dossier Loca-Pass ?

DOMIAL Strasbourg

2, rue Paul Reiss - 67085 Strasbourg Cedex

Tél. : 03 88 21 18 90 - Fax : 03 88 21 18 99

email : domial@domial.fr - site : <http://www.domial.fr>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE STRASBOURG ET DU BAS-RHIN

10 place Gutenberg - 67081 STRASBOURG CEDEX

tél. : 03 90 22 40 40 - fax : 03 90 22 40 55

email : logement@strasbourg.cci.fr - site : <http://www.pole.logement.cci.org>

CILGERE EST

8, rue Marbach - 67000 STRASBOURG

tél. : 03 88 23 80 85 - fax : 03 88 23 80 89

site : <http://www.cilgere.fr>

MULTILOGIS

10 Rue Thomann, 67034 Strasbourg Cedex 2

tél. : 03 88 10 25 25 - fax : 03 88 10 25 30

site : <http://www.multilogis.com>